

J'ai également participé au « samedi du partage », une action solidaire importante qui permet d'aider des personnes dans le besoin. Participer à cet événement était nouveau pour moi et m'a permis de découvrir davantage les valeurs de solidarité et d'entraide présentes à l'Agora.

Au fil de ces trois semaines, j'ai également réalisé à quel point certaines démarches administratives en Suisse peuvent être difficiles, comme par exemple l'obtention du permis B.

Ce stage m'a aussi beaucoup fait évoluer sur le plan personnel. Mon écoute s'est nettement améliorée par rapport à avant mon arrivée à l'Agora. Aujourd'hui, je suis plus attentif aux personnes et à leurs besoins, alors qu'avant j'avais parfois des difficultés à bien écouter et à me concentrer sur les autres.

Ce stage m'a beaucoup fait évoluer sur le plan personnel

Je travaille à 80 %, ce qui me permet d'être bien impliqué dans la vie de l'Agora et de participer à plusieurs activités. Ce stage m'apporte beaucoup, autant sur le plan professionnel que personnel. Il me permet de gagner en confiance et de développer mon sens du contact humain.

Ce que j'apprécie particulièrement à l'Agora, c'est l'esprit de solidarité et le respect entre les personnes. Chaque journée est différente et enrichissante, et je suis heureux de pouvoir continuer cette expérience.

William

AGORA, Chemin de Poussy 1, bâtiment A, 1214 Vernier
Compte BCG IBAN CH71 0078 8000 0506 3762 0 Tél : 022.930.00.89
Bus 6-19-23-53-54-56-57, arrêt Renfile ou Croisette CFF : halte Vernier
contact@agora-asile.ch www.agora-asile.ch



Aumônerie Genevoise Œcuménique auprès
des requérants d'Asile et des réfugiés
www.agora-asile.ch

NON à l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions » *Initiative d'information véridique pour contrer la désinformation*

Vous recevez beaucoup d'informations sur ce thème, les fonds consacrés par les partis crevant les plafonds... De mon côté, j'ai rédigé un document publié sur le site de l'Agora en page d'accueil décrivant ma motivation et une initiative d'information positive sur ces requérants d'asile soi-disant à l'origine de tous nos maux en Suisse selon une part importante de la population suisse, ce qui m'interpelle, et vous aussi peut-être.



Il est donc temps de prendre position et de la communiquer largement autour de nous. Ayant partagé le thème de la désinformation avec un paroissien de ma région, nous avons convenu que l'intelligence artificielle (IA) se nourrit de tout ce qu'elle trouve sur Internet, sans jugement de valeur (ou alors si peu !). En conséquence, une masse d'information en tout genre est générée et largement diffusée par une population fascinée par cette « intelligence » et avide de scoops.

Je vous propose donc d'utiliser un même mécanisme, mais tourné cette fois vers des nouvelles positives concernant les requérant·es d'asile. Par exemple :

Originaire de Syrie, M. est arrivé en Suisse en 2015. A force de persévérance, il apprend le français oral et écrit, décroche un travail dans le commerce avec un contrat CDI. Ses employeurs sont très contents de lui et il est maintenant dans l'attente d'une décision positive pour un permis B, la première étape de la validation cantonale étant actuellement franchie.

Bien entendu, nous n'allons pas procéder comme l'IA qui se nourrit de n'importe quoi ; ce sont des situations authentiques que nous pouvons partager. C'est le cas pour la personne citée en exemple que j'accompagne avec ma femme.

Autres exemples à faire suivre de personnes fréquentant l'AGORA :

- Originaire d'un pays d'Afrique, J. est arrivé comme Mineur Non Accompagné en 2023. Compte tenu de sa situation, il obtient un permis F. Après avoir suivi des classes ACCESS II, il est accepté dans l'école d'horticulture de Lullier dont il sort diplômé en 2026. La même année, il est accepté en apprentissage aux CFF.

- Originaire d'Afghanistan, B. est arrivée à Genève en 2016. Elle réussit l'examen d'entrée pour la formation PAI (préapprentissage), ce qui lui permet de s'inscrire à un CFC "Assistante en soins et santé communautaire" (ASSC). Elle obtient son diplôme au bout de 4 ans et travaille actuellement dans un EMS.
- Originaire d'Afghanistan, le couple W. arrive à Genève en 1996 avec leurs deux enfants. La mère réussit l'examen d'entrée à la HETS et devient assistante sociale. La fille est médecin et le garçon est ingénieur.

Alors, si vous souscrivez à mon idée, choisissez votre plus belle plume, rédigez un ou plusieurs articles courts, centrés sur l'essentiel, et utilisez les différents moyens de communication offerts par Internet ou autres (réseaux sociaux, partage dans vos paroisses, ...)

Qu'en pensez-vous ?

Jean-Michel

Attribution de Kibrom au canton des Grisons

Quelqu'un peut-il expliquer les critères d'attribution ?

Les réfugiés sont répartis dans chacun des 26 cantons suisses proportionnellement à leur taille.

J'avoue n'avoir jamais compris - et personne n'a pu me l'expliquer clairement - si le SEM a des critères d'attribution ou si les fonctionnaires décident de « répartir » les personnes au bénéfice d'un permis F ou B de façon arbitraire. Bien-sûr qu'une personne nécessitant des soins médicaux coûtera plus cher au canton d'attribution donc il faut prendre soin de partager les charges mais ne pourrait-on pas étudier de façon plus réfléchie les situations personnelles avant toute attribution ?

J'aimerais vous donner un exemple en vous racontant le parcours de l'un d'eux, un ressortissant éthiopien, Kibrom, et de son fils de 5 ans, Ezana.

Kibrom a habité dans le canton de Vaud durant 5 ans. En janvier 2018, alors qu'il était « l'homme à tout faire » d'un couple de personnes âgées à Gland, il s'est fait emprisonner à Frambois, prison de détention administrative. C'est là que nous avons fait sa connaissance.

Rapidement, nous avons remarqué que ce jeune homme avait beaucoup de qualités et de valeurs. Au bout de 6 mois, il a décidé de rentrer dans son pays. Il s'est marié et un petit garçon est né en avril 2021. Malheureusement, la guerre faisait rage dans sa région, le Tigré, et son petit n'a pas pu bénéficier de vaccins. Ezana a attrapé une méningite à 18 mois qui l'a gravement handicapé. Son épouse a désiré divorcer et Kibrom a continué à s'occuper seul de son enfant.

Bénéficiant d'un visa Schengen, il a pu se rendre à Florence pour un bilan complet de la santé de son fils. En Ethiopie, il n'avait pas les moyens de lui prodiguer

Témoignage de William

Aujourd'hui, je suis plus attentif aux personnes

Depuis plusieurs semaines, j'effectue un stage à l'Agora, un lieu d'échange, d'entraide et de convivialité. À 23 ans, cette expérience me permet de découvrir le monde professionnel tout en étant au contact de personnes de différents horizons et de différents âges.



Je m'occupe principalement des cours d'informatique. J'aide les participants à utiliser les outils numériques et les accompagne selon leurs besoins et leur niveau. Dans ce cadre, certaines personnes m'ont accordé leur confiance et m'ont parfois partagé des éléments personnels ou des difficultés de leur vie privée. Cela m'a montré l'importance de l'écoute, de la discrétion et du respect dans ce type de d'accompagnement.

Je travaille également à l'accueil de l'Agora. J'aide les personnes dans différentes démarches du quotidien, comme écrire un CV ou une lettre, faire des photocopies de documents, ou encore accueillir les visiteurs en leur proposant un café ou un thé. Ces moments permettent de

créer une ambiance chaleureuse et conviviale.

Durant mon stage, j'ai aussi eu l'occasion de participer à des activités humaines et enrichissantes. Un mardi soir, j'ai rencontré des jeunes réfugiés, principalement d'Afghanistan, dans une maison de quartier. Nous avons partagé un repas ensemble et cela m'a permis de mieux comprendre leurs parcours et leurs situations, toutes différentes les unes des autres. Cette expérience m'a beaucoup marqué humainement.

Actions pour la journée des Réfugié-es 2026

Invitation à vivre le programme

Actions pour la Journée des Réfugié-es 2026

« Les nommer par leur nom - plus de 65 000 victimes de la forteresse Europe »

Vendredi 19 juin au Temple de la Madeleine :

- de 12h30 à 13h00, prière pour la paix
- de 13h00 à 14h00, cercle du silence (place de la Madeleine)

Samedi 20 juin au Jardin anglais, Genève :

- de 10h00 à 16h00 sans interruption : lecture et écriture des noms des disparu-es et des circonstances de leur décès.

Nous suspendrons ces noms sur des fils ou les marquerons sur le sol.

Inscription : <https://beta.framadate.org/polls/bc0e2cd4193e77360518>

Dimanche 21 juin dans le parc des Evaux

- dès 9h00 : Participation à la **Together Run** (course ou marche) et à la journée festive.



Information : <https://togetherun.ch> (gratuit pour les résidents de l'Hospice Général)

Tout le week-end

Nous proposons aux différentes paroisses et lieux de culte qui souhaiteraient s'associer à cette action de recevoir une liste de noms à lire pendant la célébration. Il suffit de nous contacter et nous vous la fournissons.

Renseignement : virginie.hours@cath-ge.ch et irene.raoelison@protestant.ch

Virginie

suffisamment de soins ni trouver les médicaments nécessaires. Juste avant Noël, il est venu nous rendre visite à l'AGORA puis a déposé une demande de permis humanitaire en Suisse.

Nous étions heureuses de retrouver Kibrom avec qui nous avons gardé des liens, Véronique et son mari sont même allés lui rendre visite en Ethiopie. Nous étions assez bouleversées et admiratives de tout ce qu'il avait mis en œuvre pour la santé de son enfant, sans relâche.

Nous avons remarqué et salué sa volonté d'intégration. Depuis son précédent séjour, il a encore amélioré le niveau de son français. Ses qualités humaines et son ardent désir de pouvoir vivre en Suisse pour la santé de son petit nous ont touchés.

Étant donné que Kibrom et son fils ont transité par l'Italie, ils ont dû patienter avant que la Suisse puisse étudier sa demande, en vertu des lois Dublin, même si, en ce moment, l'Italie n'accepte pas de reprendre les « cas Dublin ». Après avoir transité par plusieurs centres, dont le Centre Fédéral d'Asile (CFA) du Grand-Saconnex, il a été auditionné à Boudry et a obtenu un permis F pour lui et son enfant. Quel bonheur pour Kibrom : Ezana allait enfin pouvoir être pris en charge et sa santé pourrait s'améliorer !

Sa joie a été de courte durée. Il est venu me voir dans le lieu de recueillage du CFA avec un document qui venait de lui être remis lui indiquant que lui et son fils allaient être attribués au canton des Grisons. Cette attribution à l'autre bout de la Suisse me semble bien cruelle si l'on pense aux besoins d'encadrement spécialisé du petit et à la nouvelle langue à apprendre alors que Kibrom s'est donné tant de peine pour maîtriser le français.

Kibrom m'a écrit de Coire, me disant qu'ils étaient bien arrivés mais que la précieuse chaise/poussette dont il avait bénéficié au CFA lui avait été reprise sous prétexte qu'ils n'étaient pas au courant que son fils en avait impérativement besoin. Ils ont mis un fauteuil roulant pour adulte à sa disposition. Le petit ne peut ni rester seul, ni assis dans ce siège qui n'est pas adapté à son handicap ! Il n'y a pas d'ascenseur dans le centre où ils résident.

Un recours a été adressé par le CSP afin de contester cette attribution en Suisse orientale. Nous attendons une réponse mais j'ai peu d'espoir... !

Kibrom m'a écrit ce matin pour me dire qu'aucun soutien spécifique n'a été donné à son fils depuis 3 semaines. Les rapports médicaux et recommandations établis en Suisse romande ne sont pas pris en considération, tout doit être repris à zéro dans ce canton de Suisse orientale.

Il a ajouté qu'il est en train de développer du stress et un traumatisme émotionnel car il ne peut pas offrir à son fils le soutien et les soins dont il a urgemment besoin, lui qui semblait toujours si résilient.

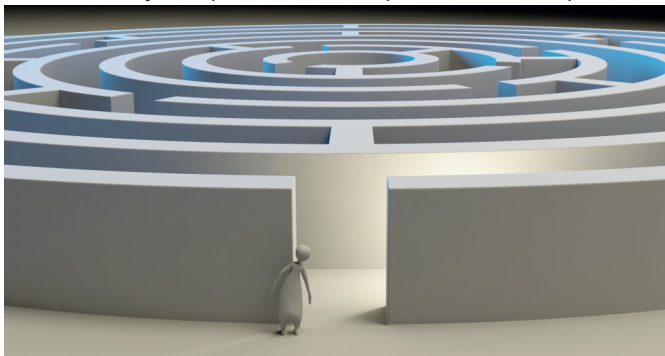
Anne-Mad

Que sont-ils devenus ?

La suite du parcours de 3 requérants d'asile

Dans le dernier AGORA-infos, nous avons évoqué le cas de M., une jeune femme de 27 ans du Mali forcée à épouser un homme de 72 ans, déjà marié à trois femmes. Avec l'aide d'une juriste de Elisa-asile, nous avons fait tout notre possible pour la soutenir afin de faire valoir ses droits en tant que femme. Malheureusement la dernière tentative d'intervention, avec l'idée de faire appel à une commission indépendante de l'ONU, n'a pas pu aboutir faute de possibilité de suspension du renvoi. La jeune femme a dû retourner dans son pays où la menace d'être retrouvée par ceux qui la poursuivent reste présente. Nous nous sommes sentis très démunis face à sa situation.

Nous avons également connu J., un activiste britannique qui s'est senti contraint de quitter son pays par crainte de représailles à la suite d'une série d'événements qui l'ont marqué mais aussi et surtout pour attirer l'attention par rapport à un projet sur la protection des enfants qu'il avait tellement à cœur. En effet, depuis 2014, il milite pour la défense des familles ayant perdu un enfant à la suite d'un suicide ou dont l'enfant a été gravement blessé ou tué à cause du harcèlement, de violences physiques et sexuelles, principalement dans les écoles. Il n'a cessé de dénoncer les lacunes des systèmes de protection mis en place par son gouvernement qui devraient garantir la protection effective de tous les enfants du pays contre toute forme de maltraitance. Il a pointé du doigt la dissimulation présumée de ces problèmes. Venant à Genève, siège de nombreuses organisations internationales, il espérait trouver un refuge et surtout un soutien dans ses efforts, afin de garantir que tout ce qui peut être fait soit fait, par les citoyens, par les Etats et par l'ONU ainsi que la communauté internationale, pour



que la vie de millions d'enfants à travers le monde puisse être sauvée. Sa demande d'asile et son recours ont été rejetés et il a reçu l'ordre de quitter la Suisse et retourner dans son pays mais ses initiatives nous ont rendu encore plus sensibles à la protection des enfants et des familles.

Quant à R. qui a dû lutter pendant plusieurs mois afin d'obtenir le titre de voyage pour un pèlerinage à Lourdes, il a finalement pu voyager et vivre des temps forts de recueillement et de procession au sanctuaire Notre-Dame de Lourdes en France. Quelle émotion de le voir si content au milieu du peuple priant à travers les photos et vidéos qu'il a pu nous envoyer.

Irène

Agora-Info juin 2026

Formation au secret professionnel

Une matinée riche, un contenu qui vous sera partagé



En octobre 2024, l'aumônerie des prisons organisait une matinée de formation sur le secret professionnel. Presque 2 ans plus tard, c'est au tour de l'AGORA d'inviter les professeurs Benoit Chappuis pour le volet juridique et Christian Schlenker pour le volet éthique à s'exprimer sur le sujet. Avec une vingtaine de bénévoles et aumôniers, la matinée a été consacrée à s'interroger sur nos pratiques. Tous deux ont insisté sur l'essentiel et ont su adapter leurs explications à notre réalité.

Nous retiendrons plusieurs choses :

- Le secret professionnel concerne toute information qui nous est donnée même si elle n'est pas utile à la mission.
- Tout ce qu'on nous (bénévole, stagiaire, aumônier) raconte lors d'un entretien ou dans la confiance relève du secret.
- Ne pas oublier que je représente une institution, ce qui m'engage
- Au centre de la confiance, il y a la promesse de la confidentialité qui est une base du vivre-ensemble.
- En éthique, se poser la question suivante : est-ce que le partage du secret est utile ? Est-ce que je raconte pour me faire bien voir ou réellement parce que l'information peut apporter une différence quant à un accompagnement ou une approche ?

Nous remercions les intervenants pour leur gentillesse et la qualité de leur enseignement et écoute.

Le droit peut être au service de l'humain. Cette matinée nous a ainsi sensibilisés à cette transmission des témoignages qui nous engage (Francine).

Virginie Hours et Francine Wilcox

Agora-Info juin 2026

trafic d'êtres humains et avait subi des violences sexuelles – comme déjà dans sa patrie d'origine et à d'autres étapes de sa fuite.

* Toutes les situations sont authentiques ; les noms ont été changés.

De telles décisions sont dévastatrices pour les personnes concernées. *Avec l'introduction du nouveau pacte européen de l'asile et de la migration à la mi-juin 2026, elles vont encore augmenter.*

Mais il y a une alternative :



En effet, le droit d'asile européen garanti à chaque pays le droit, « notamment pour des motifs humanitaires et de compassion » (cf. note ci-dessous), d'examiner librement la demande de protection d'une personne au lieu de l'expulser vers un autre pays qui, lui, serait responsable de cet examen. La Suisse fait très rarement usage de ce droit, alors qu'on chante les louanges de sa tradition humanitaire.

Nous toutes et tous, habitantes et habitants de ce pays, avons le devoir d'observer de plus près comment nos autorités se comportent à l'égard de personnes qui sollicitent une protection dans notre pays. **C'est pourquoi, par cette pétition, nous exigeons du Conseil fédéral et du Secrétariat d'État aux migrations que le besoin de protection des personnes vulnérables soit systématiquement examiné en Suisse. Nous attendons des autorités suisses qu'elles respectent des critères clairs qui établissent le caractère contraignant de la prise en charge de cet examen dans le cas de personnes vulnérables.**

Virginie

Note : clause de souveraineté ou clause discrétionnaire, selon le considérant 17 du Règlement de Dublin III/art. 35 du Règlement relatif à la gestion de l'asile et de la migration.

CFA du Grand-Saconnex, un an après

Premiers pas et perles...

Une année après l'ouverture du CFA du Grand-Saconnex, nous voulions partager avec vous quelques perles.

Lors de l'aménagement de l'aumônerie interreligieuse, à la fois lieu de prière et de partage, nous étions touchés par la collaboration enthousiaste de trois jeunes requérantes d'asile, artistes, qui ont bien voulu nous aider pour la décoration du mihrab. Que de beaux partages autour de la table pendant qu'elles dessinaient gracieusement les motifs de cette niche architecturale indiquant la direction de la Kaaba à la Mecque.



Généralement, les résidents du CFA viennent dans notre salle pour un temps de repos ou de recueillement, de lecture et méditation. Ils viennent également pour faire connaissance, pour un temps de partage, pour demander des informations, pour se renseigner sur les célébrations... Par curiosité, certains franchissent le seuil et nous demandent ce que nous faisons là. D'autres, après un temps d'échange, nous demandent un tapis de prière, une Bible, un livre, un chapelet... D'autres encore viennent tout simplement pour un moment de calme à l'espace de prière. Un jeune algérien dit un jour : « Je viens de temps en temps ici lire le livre sacré et prier. C'est important pour la paix du cœur ».

La plupart nous partagent leur histoire, leur culture, leurs aspirations, leur vision du monde, leur analyse de la situation dans leur pays. Un jeune somalien, après avoir raconté les conditions de vie dans lesquelles il devait vivre durant son parcours, les persécutions subies, l'impossibilité de trouver une solution pour la vie, soudain dit : « Aujourd'hui, ça ne va pas, demain ça n'ira pas, mais peut-être qu'après-demain, ça ira mieux ». Un autre jeune sans formation, sans travail, sans famille après plusieurs années en Europe nous confie : « C'est dur pour moi mais je ne baisse pas les bras ».

Des moments forts d'écoute donc mais aussi des temps de respiration lors d'un échange dans la cour ou autour d'un jeu de cartes ou de la table de ping-pong, ou après un tournoi de bingo ou encore avec ceux qui préparent des décorations. Des moments émouvants aussi comme ce que nous avons vécu avec une dame afghane avec quatre enfants qui demandait le baptême. Puis avec une autre dame venue offrir deux chapelets pour l'espace de prière. C'était fort de la voir déposer soigneusement les chapelets sur le tapis de prière.

Un autre jour, c'étaient deux enfants subsahariens de 8 et 6 ans qui sont venus nous voir et ont posé des questions sur les icônes dans la salle. Quelle joie de pouvoir partager avec eux le sens de l'icône de l'amitié et celle de la Trinité. Le plus jeune après avoir écouté ces explications embrasse la croix et confie qu'il est croyant.

Une autre fois, une dame camerounaise qui passe souvent des heures à prier dans la salle nous demande de prier avec elle pour un autre requérant d'asile qui a eu un malaise et a dû être emmené à l'hôpital. Elle prie beaucoup pour elle mais aussi pour les autres. Quelques jours plus tard, elle revient, toute bien soignée, vêtue d'un magnifique habit traditionnel. Elle devait avoir une audition et nous confie que, ce jour étant important comme les grandes occasions, il faut accueillir les autorités dignement.

Les collaborateurs au CFA passent aussi à l'aumônerie soit pour un temps de prière, soit pour parler un moment ; une jeune collaboratrice nous dit un jour : « Je ne suis pas branchée religion mais c'est bien que vous soyez là ».

Puis nous sommes témoins de la solidarité qui se vit au CFA. Les résidents qui viennent aider pour le ménage sont très respectueux. Certains jeunes viennent aider leurs amis pour la traduction. Parfois certains s'organisent en groupe et viennent prier ensemble. De temps en temps, l'un ou l'autre passe nous saluer, discute un peu et nous offre une tasse de chocolat chaud ou des fruits. Une dame voulait offrir un pot de fleurs à l'aumônerie, une manière pour elle de vivre sa prière et d'exprimer sa reconnaissance.

Nous nous rappelons également des temps de partage sur certaines thématiques qui nous ont permis de nous rendre compte de leurs ressources humaines et spirituelles, ainsi que les fêtes ensemble comme à Noël ou lors d'une soirée d'iftar durant le Ramadan. Beaucoup de moments d'encouragement réciproque. Sans oublier les temps des adieux toujours intenses, quand les uns ou les autres sont attribués à un autre canton ou transférés dans un autre centre et les enfants qui appellent leurs amis pour chercher ensemble des bonbons et biscuits ou petits chocolats à l'aumônerie.

Irène

Pétition adressée au Conseil Fédéral et au SEM

Examiner enfin les demandes de protection !

Pétition en lien avec l'action « Les nommer par leur nom » 2026

Examiner enfin les demandes de protection !



L'action « Les nommer par leur nom » fait mémoire des plus de 72'000 personnes décédées depuis 1993 sur les chemins d'exil vers l'Europe (cf. <https://unitedagainstrefugeedeaths.eu>). C'est pourquoi il nous tient à cœur que les personnes qui ont pu arriver chez nous ne soient pas renvoyées dans des conditions de vie hautement précaires.

Pourtant, en comparaison européenne, la Suisse est un des pays qui renvoie le plus de personnes dans d'autres pays européens /accord Dublin) – sans examiner de plus près leur besoin de protection, ni leur vulnérabilité :

- la famille Yari* d'Afghanistan, avec un enfant en bas âge et un bébé de deux mois, est renvoyée dans un autre pays européen dans lequel ils se sont retrouvés à la rue, après avoir déposé leur demande d'asile, et n'ont reçu ni hébergement ni aucun autre soutien.
- Oshi du Soudan, est gravement malade et a besoin de médicaments pour traiter sa maladie. Il est expulsé de l'hôpital qui le soigne vers un autre pays européen, bien que le traitement médical nécessaire n'y soit pas garanti, même si les autorités affirment le contraire.
- Sarah d'Iran, est arrivée comme mineure en Suisse, où elle a déjà de la famille. Alors qu'elle attend la réponse à sa demande d'asile, elle devient majeure et doit retourner dans le pays européen de premier accueil alors qu'elle n'y a aucun contact ni famille, à la différence de la Suisse.
- Luwam d'Éthiopie, est renvoyée de la Suisse dans le pays européen de premier accueil. Elle s'était enfuie de ce pays parce qu'elle y était devenue victime d'un